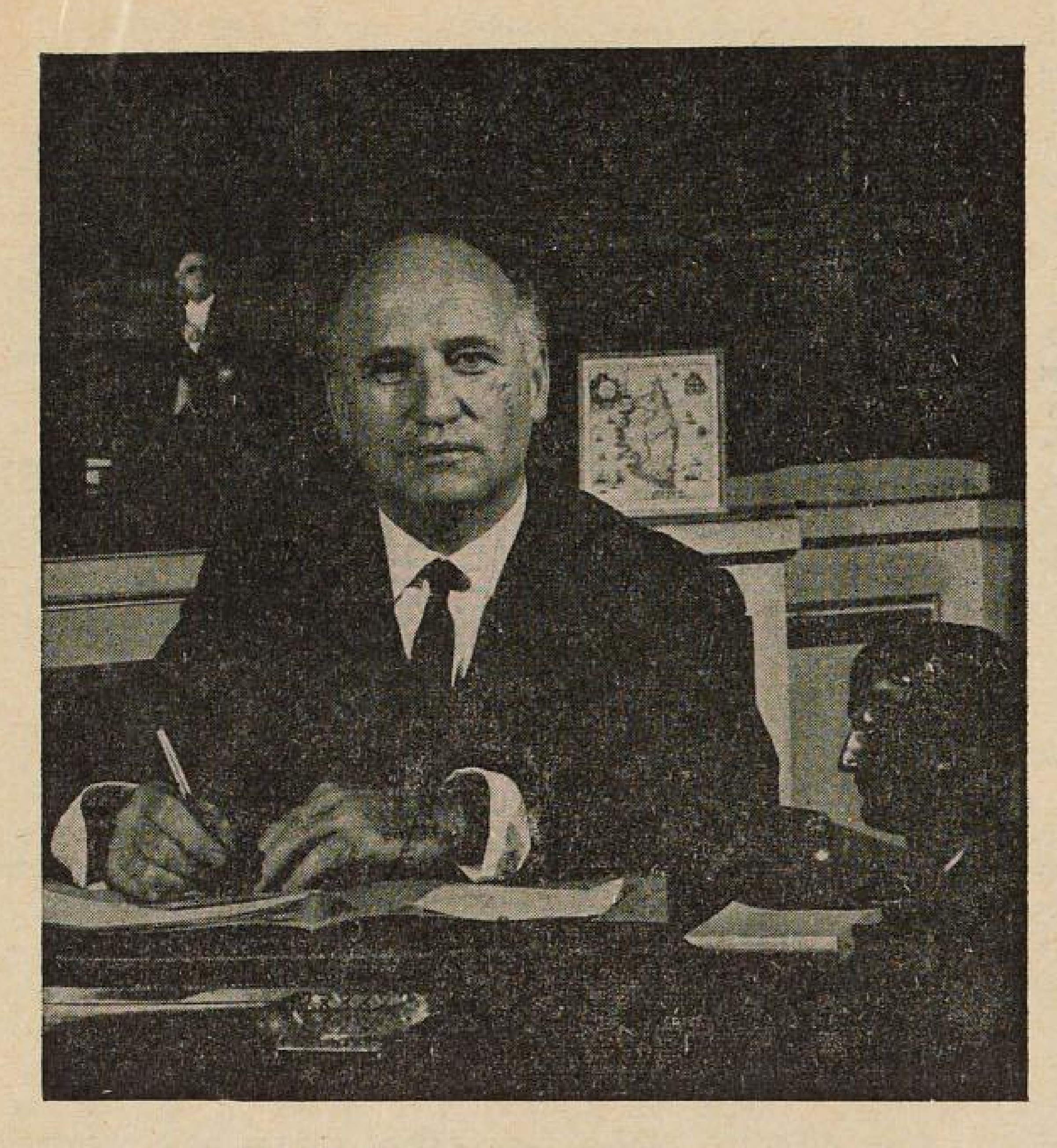


ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967
Ire CIRCONSCRIPTION DE LA CORSE :
AJACCIO - CALVI

Vème REPUBLIQUE

JEAN BOZZI

Préfet
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de la Valeur Militaire

ELECTEURS, ELECTRICES,

Ce que le scrutin du 5 Mars prochain met en cause, c'est :

POUR LA NATION TOUTE ENTIÈRE D'ABORD :

- le maintien de la **stabilité** ou le retour aux crises ministérielles incessantes ;
- la sauvegarde de notre **indépendance nationale** et celle de **la Paix,** si chèrement acquise après un demi-siècle de guerres presqu'ininterrompues, ou le retour à l'époque de notre politique étrangère, notre défense nationale et nos finances mêmes dépendaient partiellement de l'étranger ;
- la poursuite du progrès économique et social **dans la stabilité financière** à laquelle nous devons l'amélioration régulière et constante de notre niveau de vie, ou le retour à l'inflation.

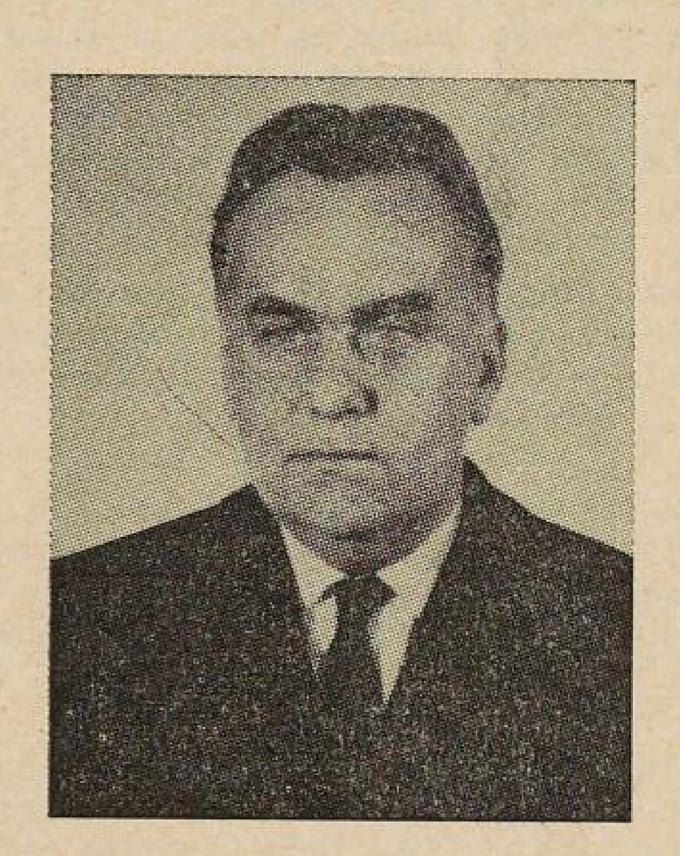
POUR NOTRE CHÈRE CORSE, a bien des égards déshéritée et si longtemps délaissée, le problème est de savoir :

- si la recherche en commun du bien public, par tous les hommes — ils sont nombreux et il en est de toutes opinions — qui ambitionnent d'y concourir, pourra enfin succéder aux luttes de clans, aux querelles partisanes, aux oppositions stériles et néfastes de personnes qui n'intéressent plus les politiciens professionnels ;
- si, à ces derniers, va enfin pouvoir succéder un nouveau type d'élus ayant pour règle de conduite : **l'objectivité,** le respect de **la dignité** de ses compatriotes traités désormais en libres citoyens et non plus en « clients », ainsi que pour objectif **l'efficacité** liée désormais à la connaissance précise de dossiers techniques de plus en plus complexes ;
- si les combinaisans politiques sans lendemain doivent faire place à des options claires, prises dans des perspectives d'avenir et dans le dessein essentiel de rendre possible à moyen terme l'entrée de la Corse dans l'économie moderne.

CAR TEL EST, EN DÉFINITIVE, LE SEUL VRAI PROBLÈME POSÉ AUX HOMMES DE NOTRE GÉNÉRATION.

Aidez-moi pour qu'à mon tour je puisse, quand je serai votre élu, vous aider à le résoudre.

Jean BOZZI



JEAN ORABONA

Député sortant de la Circonscription
Conseiller Général de la Corse
Maire de Calvi
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre

En dépit des sommes importantes — plus de 60 milliards d'anciens francs depuis 1958 — investies en Corse par l'Etat, la situation de notre île exige, en raison notamment de son déclin démographique et des insuffisances de son équipement général, que soit fourni à son profit par la collectivité nationale, un effort global ample et soutenu.

Actuellement, la Corse qui ne compte plus que 170.000 habitants environ, soit à peine 20 au km², et dont la population dispose d'un revenu moyen annuel inférieur d'un tiers au revenu moyen national, est étroitement tributaire de l'économie continentale: ainsi, alors que son revenu global annuel était estimé en 1965 à 91 milliards d'anciens frs, elle importait pour 94 milliards de biens de consommation et d'équipements divers.

Quels sont les remèdes à une telle situation ?

Il ne peut s'agir ici pour nous que d'esquisser les grandes lignes d'un programme de redressement.

LE TOURISME apparaît incontestablement comme le secteur qui recèle les plus larges possibilités de développement. Il constitue la meilleure chance de la Corse au moment même où naît l'industrie des loisirs.

Notre rôle consistera essentiellement à obtenir les crédits nécessaires à la mise en place d'infrastructures de base (routes modernes, réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunications et sanitaires, ports de plaisance), qui conditionnent l'accroissement des capacités d'accueil. Celles-ci ne doivent pas être limitées seulement au littoral, mais s'étendre à l'intérieur.

Nous nous efforcerons d'encourager la construction d'hôtels moyens et de villages de vacances, ainsi que d'obtenir pour leurs promoteurs des facilités particulières de financement.

Mais le tourisme loin d'être exclusif des ACTIVITÉS AGRICOLES doit constituer, pour ces dernières, le principal débouché, au risque de devenir un facteur d'appauvrissement pour ceux qui n'en vivent pas directement.

C'est pourquoi, nous nous attacherons à favoriser le développement des cultures vivrières et celui de l'élevage familial. C'est dans le même optique que nous nous emploierons à mettre à la disposition des pêcheurs des moyens financiers et techniques leur permettant de développer leur activité.

Dans deux secteurs, celui de l'olive de table et des vins de qualité, nos efforts tendront à favoriser un accroissement de la production en vue de l'exportation.

En ce qui concerne les LIAISONS AVEC LE CONTINENT ET L'ETRANGER, il n'est pas contestable qu'elles se sont sensiblement améliorées depuis l'entrée en service des car-ferries. Encore convient-il de trouver, avant que disparaisse, en 1970, avec l'entrée en vigueur du Marché Commun, le monopole du pavillon, une parade efficace aux conséquences de grèves éventuelles. Nous nous y emploierons sans démagogie.

En Corse, tout commence par l'ENSEIGNEMENT. Nous veillerons donc à ce que, dans le cadre de l'application souple de la réforme de l'enseignement, de plus larges facilités soient données à nos enfants par une implantation judicieuse des collèges d'enseignement secondaire et d'enseignement général, dotés d'internats rendus abordables par des bourses largement accordées, par le développement et l'amélioration des circuits de ramassage, — l'Etat étant invité à augmenter la subvention versée à cet effet, — la construction ou l'ouverture dans un établissement déjà existant d'une Ecole Hôtelière, l'organisation de cours post-scolaires agricoles ; enfin, la multiplication des écoles maternelles dont le nombre est actuellement insuffisant.

L'équipement culturel, pratiquement inexistant, devra être entrepris sans délai. L'équipement sportif, encore insuffisant, devra être sensiblement amélioré.

L'EQUIPEMENT SANITAIRE devra être complété à Ajaccio par le remplacement du vieil « Hospice Eugénie » par un établissement moderne, la création de maisons de retraite en des points à déterminer, et celle tout aussi nécessaire d'un hôpital rural en Balagne.

La réalisation de tous ces équipements économiques, sociaux et culturels, serait grandement facilitée par la mise en place de structures administratives tenant compte des particularités locales et par l'octroi d'un STATUT FISCAL particulier. Nous nous efforcerons d'obtenir la mise en place rapide de nouvelles structures sans nous laisser obnubiler par les problèmes de terminologie.

Les Députés élus en Mars prochain, auront précisément à délibérer sur le projet de Statut Fiscal que le Gouvernement s'est engagé à présenter en 1967. Nous demanderons que ce statut maintienne les droits acquis et qu'il constitue, par ailleurs, un facteur d'incitation au développement économique.

D'ores et déjà, la Mission Interministérielle pour la Corse, récemment créée, doit normalement conduire le Gouvernement et les administrations centrales à avoir une meilleure connaissance de nos problèmes, et l'Etat à accroître encore l'aide qu'il apporte à la Corse dans le domaine des investissements par l'octroi d'importants crédits de « rattrapage ». Notons à ce propos, que le Fonds d'Investissement pour l'Aménagement du Territoire a donné à la Corse, depuis sa création, 4 % de ses ressources totales.

Nous veillerons à ce qu'un tel effort, qui n'est au demeurant que l'expression d'une solidarité nationale légitime, soit encore accru, permettant ainsi d'escompter à moyen terme la promotion de la Corse dans la collectivité nationale à un niveau acceptable.

Nous nous engageons, enfin, si nous sommes élus, à surveiller étroitement l'exécution de ce programme en liaison avec les membres des organismes économiques et sociaux concernés, et A VISITER, POUR CE FAIRE, UNE FOIS L'AN AU MOINS, TOUTES LES COMMUNES DE NOTRE CIRCONSCRIPTION.